



**Élisabeth BORNE, ministre chargée des
Transports, auprès du ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et
solidaire**

Lancement des Assises nationales de la mobilité – 19 septembre 2017 Discours d'Élisabeth BORNE, ministre chargée des Transports

Madame et messieurs les ministres,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Mesdames et messieurs les présidents,
Mesdames et messieurs,

Aux termes de ces premiers échanges, je tiens à partager avec vous quelques convictions et mes attentes pour nos Assises.

Vous êtes venus nombreux, et je me réjouis de voir la famille des mobilités réunie. Votre présence témoigne de l'importance de ce que nous engageons aujourd'hui.

Le Premier ministre a présenté les défis que nous allons devoir relever ensemble, dans le prolongement du discours du Président de la République le 1^{er} juillet dernier.

Ils nous ont fixé un cap. **C'est à nous qu'il revient de construire les chemins pour le tenir.**

- « **nous** » **ce sont d'abord les citoyens, les usagers**, la France qui bouge et qui chaque jour a besoin de se déplacer ;
- « **nous** » **ce sont les autorités organisatrices et les collectivités** qui, dans les territoires, mettent en œuvre des solutions innovantes pour répondre à ces besoins ;
- « **nous** » **ce sont les employeurs et le monde associatif** qui attendent des réponses efficaces et par leur vigilance challengent les acteurs pour une meilleure mobilité ;
- « **nous** » **ce sont les opérateurs, les industriels et les entreprises** dont les savoir-faire et l'engagement des salariés rendent chaque jour possible notre mobilité ;
- « **nous** » **c'est enfin l'Etat qui doit ORIENTER, PROTEGER, REGULER.**

Nous sommes une famille, et dans toutes les familles, chacun apporte sa singularité, sa richesse, ce qu'il est.

Dans cette famille, l'Etat n'a bien sûr pas la prétention de diriger ni d'imposer ses vues à tous.

Ce que nous voulons faire à travers ces Assises, c'est d'abord écouter et débattre, pour que l'Etat puisse mieux accompagner vos initiatives, mieux réguler ou mieux coordonner. En somme, mieux outiller les acteurs des mobilités pour que notre pays réponde aux attentes des citoyens.

Nous ne partons pas de rien.

De nombreuses démarches ont été conduites ces derniers mois.

Qu'il s'agisse de travaux parlementaires, des Etats généraux menés par le GART et l'UTP, du très important travail mené par TDIE avant l'élection présidentielle, ou de toutes les démarches menées dans les territoires, métropoles et régions. Nous en tirerons bien sûr profit.

* * * * *

Le Premier ministre l'a dit et les intervenants précédents l'ont parfaitement illustré, **c'est une véritable révolution des mobilités que nous devons opérer, ce qui appelle incontestablement une mise à jour de nos politiques.**

Plus précisément, au cours des trois mois à venir, **nous devons simultanément mettre à jour nos priorités ET nos outils.**

Mettre à jour nos priorités, c'est reconnaître que les besoins et les attentes des Français en 2017 ne sont plus ceux de 1982 à l'époque de la LOTI.

C'est reconnaître également que **nous n'avons pas su répondre à tous les besoins de toutes les populations ni de tous les territoires.**

Et pour cela nous devons **écouter les Français** et leurs représentants.

C'est le sens des Ateliers des territoires que nous allons lancer et qui vont se dérouler pendant 3 mois à travers toute la France. **Nous irons dans toutes les régions écouter ce que nos concitoyens ont à nous dire de leurs besoins et attentes.**

Nous n'irons pas seulement dans les métropoles et les préfectures : nous irons également dans les territoires ruraux, dans les villes petites et moyennes ou les périphéries des agglomérations pour mieux comprendre la diversité des attentes.

Je participerai moi-même à plusieurs réunions.

Je sais par ailleurs que des collectivités ont souhaité organiser des rencontres citoyennes pour venir alimenter nos Assises nationales : je m'en réjouis et soutiendrai bien sûr toutes ces initiatives.

Mettre à jour nos priorités, c'est aussi avoir une feuille de route claire en matière d'innovation.

Je veux que l'on profite de ces **3 mois pour approfondir plusieurs ruptures technologiques** dans nos mobilités notamment **le véhicule autonome, le big data, l'intelligence artificielle, les blockchains...**

L'objectif est de pouvoir identifier **très rapidement** toutes les mesures susceptibles de **libérer la créativité de nos territoires, de nos entreprises et de nos opérateurs.** Je veux que nous apportions **de nouvelles réponses** de mobilité à nos concitoyens, **à moindre coût** et en

optimisant nos infrastructures. Nous devons aussi nous appuyer sur les **expériences internationales**.

Les 6 Ateliers thématiques

En écho à ces besoins et ces nouvelles opportunités, nous devons donc mettre à jour les politiques publiques.

Mon objectif, c'est d'assurer le développement de mobilités plus propres, plus autonomes, plus connectées et plus partagées. Pour cela nous devons faire évoluer nos modes d'intervention.

Pour l'Etat, la politique des transports s'est longtemps centrée sur une politique d'équipement, et c'était nécessaire.

Mais le Président de la République et le Premier ministre l'ont dit clairement : cette époque est révolue.

Aujourd'hui ma feuille de route repose sur 2 axes :

- **redonner aux mobilités traditionnelles un modèle soutenable,**
- **et assurer le développement des nouvelles solutions de mobilité.**

Après avoir été un bâtisseur, l'Etat doit devenir de plus en plus un architecte, un régulateur, un soutien à toutes les initiatives, venant des territoires comme des acteurs publics et privés.

C'est donc un changement de paradigme que nous devons opérer. Et je donne 6 objectifs à ces Assises.

(1) Le premier, c'est de créer les conditions pour réduire durablement les émissions de gaz à effet de serre en prenant pleinement en compte les enjeux de santé publique.

Pour cela, nous devons soutenir **la transition vers les véhicules propres**, et c'est le sens des dispositifs incitatifs mis en place par le Gouvernement comme **du plan climat annoncé par Nicolas Hulot** et qui vise à **sortir du véhicule thermique**.

Mais notre action ne se réduit pas à rendre les véhicules propres. Nous devons également **mieux les utiliser grâce au covoiturage**. Nous devons encourager les **mobilités actives** ou la **multimodalité**, et **réduire les mobilités subies**, par exemple en développant le télétravail ou des espaces de coworking. Réfléchissons ensemble à la manière **d'accélérer les initiatives, nombreuses**, qui se prennent dans les territoires.

(2) Le deuxième objectif de ces Assises, c'est de tirer parti de toutes les ruptures que permet le numérique pour offrir des nouveaux services à chacun.

Ces ruptures sont partout et redessinent déjà les services de transports, qu'il s'agisse du **covoiturage**, des **VTC** ou de **l'information multimodale**. Mais je voudrais insister sur **deux enjeux qui me tiennent à cœur**.

Le premier, c'est **d'accélérer la mise en place des offres d'information et de billetterie intégrée** à travers tout le territoire pour créer des parcours fluides. Je sais que de nombreuses autorités organisatrices ont innové en la matière. Elles permettent déjà à leurs voyageurs de passer du TER au bus ou au vélo en libre-service. Mais nous **devons aller encore plus loin**, en accélérant ces développements et en **proposant des solutions pour se déplacer sur tout le territoire**.

Le deuxième enjeu qui me tient à cœur, c'est **de bâtir un cadre de régulation stimulant pour tous les nouveaux acteurs de la mobilité issus de l'économie digitale**. Mais un cadre qui soit aussi protecteur pour les clients **comme pour les travailleurs** et qui garantisse des

conditions de **concurrence loyales**.

Le numérique va bouleverser nos mobilités. Je tiens à ce qu'il soit synonyme de **progrès concrets** pour les voyageurs et qu'il puisse être le **garant d'une mobilité plus durable**.

(3) Le troisième objectif, c'est d'offrir des mobilités pour tous et dans tous les territoires, pour que l'accès à la mobilité physique ne soit plus un obstacle à la mobilité sociale.

C'est le sens de la priorité qu'a annoncé le **Président de la République** en faveur des **transports du quotidien**, c'est-à-dire ceux qui permettent d'accéder à un emploi, à une formation, ou plus globalement à l'ensemble des services. Pour répondre aux besoins de chacun, **y compris les plus fragiles d'entre nous**, il nous faut **innover**, notamment en prenant appui sur toutes les offres qui existent déjà : **transports scolaires, sanitaires, covoiturage...**

Le numérique va rendre possible des **optimisations importantes** : nous devons les mettre au service de la **réduction de toutes les fractures** au sein de la société.

(4) Le quatrième objectif, c'est d'organiser une offre de transport qui tire parti des forces de chaque mode, de la voiture individuelle au RER, en passant par le bus, le TER ou les mobilités actives. Et pour cela, il faut **mieux les connecter entre elles, assurer de meilleures correspondances, systématiser les rabattements vers les modes lourds. Cela ne passe pas forcément par des investissements massifs** : c'est parfois simplement des parkings à vélo, une coordination des horaires ou une billettique intégrée.

(5) Le cinquième objectif, c'est de toujours mieux répondre à ce qui doit être notre promesse fondamentale, qui est de voyager en sécurité. C'est bien sûr d'abord **s'assurer que nos réseaux sont bien entretenus**, condition indispensable pour la **sécurité routière et ferroviaire**. C'est également la protection contre la **menace terroriste**, et sur ce sujet je souhaite qu'on mobilise l'innovation pour nous aider à mieux nous protéger.

Mais à l'heure où infrastructures et véhicules sont de plus en plus connectés, nous avons **de nouveaux leviers pour renforcer la sécurité**. Nous devons dans le même temps nous prémunir contre certains **risques associés**, qu'il s'agisse de **cyber-sécurité** ou de **protection des données personnelles**. C'est un domaine nouveau, riche de potentiel, mais **nous ne devons pas être naïfs** sur les risques liés à cette **hyper-connexion**.

(6) Enfin, le sixième objectif de nos Assises, c'est de mieux financer nos transports et d'en optimiser la gouvernance.

J'ai déjà beaucoup parlé des impasses que nous avons devant nous, et je sais que **les collectivités font face à des difficultés similaires**. L'avenir sera donc nécessairement fait de **moins de grandes infrastructures**, mais il nous faudra de toute façon construire de **nouveaux modèles économiques** et pour cela trouver de nouvelles ressources.

On le sait : la France est un des pays où la **part du contribuable dans le financement** des transports publics est la **plus élevée**. Il faudra se poser la question de la **juste répartition** de l'effort entre le contribuable et l'utilisateur, à un moment où l'endettement ne peut plus continuer à croître. Par ailleurs, les autorités organisatrices sont désormais **pleinement compétentes** et ont la main pour définir les offres sur leur territoire.

Mais **toutes les questions de coordination n'ont pas été résolues**. Profitons de ces 3 mois pour poser les **bonnes questions** et **trouver les solutions** qui répondront à vos besoins.

Les conditions de succès des Assises

Ce sont donc les 6 thèmes qui seront traités **en priorité** lors de nos Assises. L'objectif est simple : **mettre à jour nos politiques de transport**.

Au travers de ces 6 ateliers, **vous pourrez proposer des recommandations qui alimenteront le volet « nouvelle mobilités » de la future loi d'orientation.**

Comme vous le savez, cette loi comportera également un autre volet sur la **programmation et le financement des infrastructures**. Pour l'alimenter, nous avons souhaité nous appuyer sur les travaux **d'un Conseil d'orientation des infrastructures**. Celui-ci devra traduire dans des propositions concrètes les objectifs énoncés par le Président de la République : priorité donnée à la **mobilité du quotidien**, d'une part, et **priorité à l'entretien et la modernisation de nos réseaux**, d'autre part.

Mais plus généralement, ce Conseil devra nous aider à dessiner **le paysage des transports à horizon de 20 ans**, à partir duquel **le Parlement sera en position de décider** les infrastructures qu'il souhaitera financer dans **les 5 prochaines années**.

Voilà pour les travaux qui vont être menés dans chacun de nos groupes. Bien sûr, celles et ceux qui le souhaitent **à titre individuel** peuvent contribuer par un simple commentaire sur la plateforme mise en ligne depuis ce matin ou à travers des cahiers d'acteur.

Nos **objectifs sont clairs**. Ils **sont ambitieux**. Mais ils **sont à la hauteur des enjeux**.

* * * * *

Pour terminer, je veux partager avec vous **une conviction**.

Nous réussirons si chacun prend sa part à cette réflexion et contribue à construire le cadre qui permettra à l'Etat, aux collectivités, aux opérateurs ou aux entreprises de bâtir **les meilleurs réponses aux besoins de chacun**.

Cette mobilisation collective doit aussi nous permettre **d'offrir rapidement à nos concitoyens des améliorations concrètes** dans **leur vie quotidienne**.

Nous aurons réussi cette révolution des mobilités si nous avons accéléré le **renouvellement des parcs de véhicules** les plus polluants en accompagnant les plus modestes.

Nous aurons réussi si avec **un smartphone, une seule carte** il est possible de se déplacer sur tout le territoire.

Nous aurons réussi lorsqu'aucun de **nos concitoyens** ne sera plus conduit à **refuser un emploi** parce qu'il n'a pas de solution pour s'y rendre.

Nous aurons réussi si nous sommes **les premiers à développer les véhicules autonomes** comme solution concrète pour desservir les territoires périurbains ou ruraux.

Votre présence aujourd'hui témoigne de votre engagement et j'y vois un **gage de réussite**. Nous avons **3 mois** devant nous pour lancer cette **révolution des mobilités**.

Alors je vous invite à rejoindre les ateliers pour approfondir notre feuille de route commune !

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi